

Perpignan le 08 octobre 2010

CAP locale de révisions de notes du 07/10/2010

(note 2010 sur activité 2009)

Cette année 4 recours en révision de note sur 8 ont été faits par des agents en poste à la Trésorerie d'Elné.

Pour FO, le personnel de ce poste ne peut être tenu pour " bouc émissaire" dans l'affaire des malversations à la commune de ST CYPRIEN. Les nouveaux cadres A de ce poste doivent renouer le dialogue avec un personnel désorienté par des réorganisations subies. Cependant, devant le comportement de la Direction face aux dossiers de ces 4 agents, nous avons pu constater qu'elle semble avoir pris conscience des difficultés de ce poste. Nous avons proposé d'essayer d'accorder les mutations éventuellement formulées, à la fois pour quitter, mais aussi pour rejoindre ce poste comptable, ceci afin d'apporter du sang nouveau à cette trésorerie.

Seuls les recours portant sur la **notation finale** (chiffrée et/ou appréciations) sont recevables. Le tableau/croix et les commentaires de premier niveau ne sont pas "rectifiables" en séance, et cela, au grand regret des O.S.

En B :

3 mois avaient été mis en réserve. 4 recours ont été examinés (soit autant que l'année dernière).

Un contrôleur noté +0.02, a obtenu un avis favorable pour son prochain recours en CAP centrale (demande + 0.06). En effet, les recours pour obtenir +0.06 - avancement très accéléré- sont examinés pour avis en local; la Direction locale n'ayant pas de mois en réserve pour donner cette bonification.

Un contrôleur noté + 0.01, a obtenu + 0.02. Il n'y avait pas cohérence entre les éléments de notation (appréciation + tableau synoptique de haut niveau) et la note chiffrée; et cela sur les 4 dernières années...

Un contrôleur noté 0.00, a obtenu + 0.02. Il est toujours surprenant de voir écrit : "contrôleur de grande qualité, sûr et efficace, sur lequel on peut compter" (2009) et l'année suivante, devenir quasiment un boulet.

Enfin, le dernier recours portait sur l'appréciation. Ce collègue a eu gain de cause; l'appréciation du notateur final a été entièrement refaite en séance. En effet, après 3 années d'excellentes appréciations, une notation passable est apparue comme un coup de poignard dans le dos.

En C :

4 agents avaient formulés un recours (contre 8 l'année passée); 3 mois avaient été mis en réserve.

Les 3 agents demandant un relèvement de leur note à 0.02 ont obtenu cette bonification ainsi qu'une modification d'une appréciation finale.

Le 4ème agent, qui ne demandait que le relèvement de 0.00 à 0.01 et la modification de son appréciation, a lui aussi obtenu satisfaction.



Information reçue en fin de séance :

Mme Brigitte ELWERT contrôleur principal au service recouvrement contentieux – site Escarguel- est mutée au PRS (début novembre)

Mme Dominique SANNIER, agent de recouvrement – services compta – dépôts de fonds / site Arago - est affectée au pôle fiscal / bloc des particuliers –site Escarguel – au 08/10/2010.

Vos représentants FO à ces CAP locales :

En C : Maurice Carias (Ille/têt) Henri Vilaro (HLM)

En B : Muriel Berthou (compta /Arago) Christian Bosc (recettes/Arago)

VISITEZ NOTRE SITE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/066/>